



# Compte rendu du concours CNAP Astronomie 2023

Le concours 2023 a été mené en mode hybride, avec les auditions en visioconférence et les délibérations en présentiel. De nouveau cette année, nous avons pu mettre en place un calendrier relativement avancé grâce aux efforts de l'INSU pour tenir les réunions préparatoires le plus tôt possible à l'Automne.

- Date d'ouverture des candidatures : 1<sup>er</sup> décembre 2022
- Date de clôture des candidatures : 19 janvier 2023, 16h
- Jury d'admissibilité Astronome-Adjoint : 20-22 mars 2023
- Auditions Astronome et jury d'admission : 3-4 avril 2023
- Auditions Astronome-Adjoint : du mardi 9 au vendredi 12 mai 2023
- Délibération du jury Astronome-Adjoint : du lundi 15 au mercredi 17 mai 2023

## Rappel des résultats

A l'issue des phases d'admissibilité et d'admission, la section Astronomie du CNAP a proposé les recrutements suivants, par ordre alphabétique :

### **4 postes Astronome-Adjoint**

- CASAMIQUELA Laïa, OP, ANO4 GAIA
- LAPORTE Nicolas, PYTHEAS, ANO2 E-ELT/MOSAIC
- PINCON Charly, OSUPS, ANO2 PLATO
- SPINELLI Marta, OCA, ANO3 SKATE

### **4 postes Astronome**

- BONAL Lydie, OSUG
- CABANAC Rémi, OMP
- CECCONI Baptiste, OP
- ILBERT Olivier, PYTHEAS

### **Coloriages INSU sur les services d'observation:**

- ANO 2 : radioastronomie basse fréquence pour préparer et développer SKA
- ANO 2, 3, 5: instrumentation des grands observatoires sol et spatiaux
- ANO 4, 5, 6: grands relevés et centres de données,

## Concours Astronome-Adjoint

### Ouverture du concours et réception des candidatures

Pour le concours Astronome-Adjoint, nous avons reçu 79 dossiers tous recevables et se répartissent en 27F et 52H, soit 34% et 66% respectivement. A l'issue des présélections, nous avons identifié 39 dossiers pour audition ; sur ces 39 dossiers, 3 candidatures ont été retirées suite à des recrutements CNRS et à l'étranger. Ces 39 dossiers se répartissent en 13F et 26H, soit 33% et 67% respectivement

Pour la préparation des délibérations, nous avons mené une enquête auprès des responsables de SNO pour avoir leurs priorités (après la période de mise à jour de la base de données des SNO). Nous avons également contacté l'ensemble des directeurs d'établissement après la phase d'admissibilité.

La section a travaillé avec 3 rapporteurs par dossier pour la phase d'admissibilité avec fourniture de rapports écrits. Les auditions se sont déroulées sur un format de 15mn de présentation et 15mn de questions. Elles ont pris 4 jours et les délibérations se sont déroulées sur 3 jours. Tout au long du processus, la convergence s'est faite par consensus progressif.

	PNST	Planéto	ExoPns	PNPS	MIS	Galaxies	Cosmo	Objets Compacts	GRAM	Instru
<b>Candidats</b>	8%	14%	8%	14%	6%	14%	15%	11%	3%	8%
<b>Admissibles</b>	8%	10%	8%	13%	5%	18%	21%	8%	3%	8%

Tableau 1 : Répartition des candidats et des admissibles par grande thématique.

ANO1	ANO2	ANO3	ANO4	ANO5	ANO6
3	39	7	13	15	2

Tableau 2 : Répartition des dossiers reçus selon les 6 grands services d'observation de l'INSU/AA

On constate comme les autres années qu'environ la moitié des candidatures relèvent de l'ANO2 (Instrumentation des grands observatoires au sol et spatiaux).

### 1.1 Processus jusqu'à l'admissibilité

- Le bureau a travaillé dès la clôture le 19 janvier au soir pour vérifier la recevabilité des dossiers et mettre à disposition de l'ensemble de la section l'intégralité des dossiers ainsi que la table récapitulative.
- Les membres de la section ont ainsi pu déclarer leurs conflits d'intérêts personnels ou institutionnels.
- Le bureau s'est réuni le 24 janvier pour désigner trois rapporteurs par dossier et finaliser la fiche récapitulative que chaque rapporteur devait fournir en vue du jury d'admissibilité.
- La présentation des trois rapports a été faite en session plénière les 20, 21 et 22 mars pour l'ensemble des 79 dossiers. Le jury d'admissibilité s'est clôturé par l'envoi au Ministère du Procès-Verbal établissant la liste des 39 dossiers déclarés admissibles à l'oral.

### 1.2 De l'admissibilité au jury d'admission

- Tous les candidats déclarés admissibles ont été contactés individuellement afin d'analyser la possibilité de mener les auditions en visioconférence.

### 1.3 Jury d'admission

- Les auditions se sont tenues du 9 au 12 mai, les délibérations du 15 au 17 mai en présentiel
- Les 36 auditions (15mn de présentation et 15mn pour les questions) ont toutes été menées en visioconférence.

## 2. Concours Astronome

Nous avons reçu 14 candidatures émanant toutes d'astronomes-adjoints en poste dans des OSU.



La phase initiale du concours s'est déroulée de manière similaire au concours ASAD. Cependant il n'y a pas d'examen de présélection et tous les candidats sont convoqués pour l'audition qui s'est tenue en visioconférence les 3 et 4 avril 2023. Le jury d'admission s'est tenu le 4 avril 2023.

### 3. Recommandations aux candidats

La section Astronomie du CNAP tient à rappeler quelques recommandations pour bien préparer son dossier :

Adéquation du programme proposé aux missions du corps (recherche, tâches de service, enseignement)

Critères dominants

- la qualité scientifique du candidat :
  - connaissances et compétences scientifiques et techniques
  - aptitudes à la recherche (autonomie, capacité à élaborer et réaliser un programme de recherche)
- la qualité des travaux de recherche et du projet :
  - qualité et visibilité de la production scientifique du candidat
  - pertinence du projet de recherche, vision dans le contexte de la discipline
- l'adéquation du profil et des compétences du candidat aux tâches de services proposées dans le cadre des Services Nationaux d'Observation labellisés par l'INSU
- l'enseignement et la diffusion des connaissances (expérience, motivations, projets)
- l'insertion dans le système de recherche (laboratoire, observatoire).

Rappel de quelques conseils

- Importance d'un contact approfondi avec le ou les responsables de service d'observation. La section analyse les compétences, la bonne compréhension des objectifs de cette mission de service, la projection.
- Il existe une définition consultable de la mission d'enseignement (décret et référentiel). Mais du fait des variations géographiques liées aux décisions locales, il est très important qu'un contact approfondi avec les responsables d'enseignement soit établi. La section analyse les nécessaires expériences passées, la vision du métier d'enseignant, la projection dans cette mission. La section doit pouvoir s'assurer d'un niveau de français suffisant et une partie de l'audition doit pouvoir se dérouler en français.
- Respecter le canevas proposé et respecter surtout strictement les limites indiquées en nombre de pages.
- L'audition est un exercice délicat. Faire des choix, montrer du recul, s'adresser à tous les membres de la section...